

Pour information complémentaire, vous pouvez contacter
Nathalie BOURGEOIS-DE RYCK
Chargée de Mission
première présidence de la cour d'appel de Paris
Nathalie.Bourgeois-De-Ryck@justice.fr



Programme - Invitation nécessaire pour accéder au colloque

COUR D'APPEL DE PARIS



Le juge et l'entreprise

Quelles perspectives pour la réparation du préjudice économique?

Jeudi 22 septembre 2016

*cour d'appel de Paris - première chambre (escalier Z)
entrée : 4 boulevard du palais*

8h 30 Accueil des participants

9h00 Discours d'ouverture :
Chantal Arens,
Première Présidente de la cour d'appel de Paris

9h15 Propos introductifs :
Maurice Nussenbaum,
*professeur à l'université Paris Dauphine, président de Sorgem
Évaluation, expert financier agréé par la Cour de cassation*

9h45 - 11h15 Première table ronde
Faciliter l'accès aux preuves

Modérateur : **Nathalie Dostert,**
juge consulaire

Irène Luc,
conseiller chambre 5-7
Carole Duparc, *huissier de justice, SCP Philippe Duparc
Carole Duparc et Oliver Flament*
Claude Mathon,
avocat général honoraire, Cour de cassation
Michel Jockey,
avocat, Cabinet Altana

11h15 - 11h30 Pause

11h30 - 13h Deuxième table ronde :
Identifier les préjudices réparables

Modérateur : **Jacqueline Riffault-Silk,**
doyenne de la chambre commerciale de la Cour de cassation

Sylvie Nérot,
conseiller chambre 5-2
Suzanne Carval,
professeur des universités, université de Rouen Normandie
Didier Fauray,
*expert comptable, commissaire aux comptes, président du conseil
national des compagnies d'experts de justice CNCEJ*
Joëlle Simon,
directrice droit de l'entreprise du MEDEF, docteur en droit

13h - 14h30 Pause - Déjeuner

14h30 - 16h

Troisième table ronde :
Améliorer l'indemnisation des préjudices économiques

Modérateur : **Jean Castelain,**
avocat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris

Olivier Douvreur,
président de chambre 5 - 7
Olivier Peronnet,
*expert comptable et financier, expert près la cour d'appel de Paris,
agréé par la Cour de cassation, commissaire aux comptes*
Thibaud d'Alès,
avocat, cabinet Clifford Chance
Frédéric Jenny,
docteur en sciences économiques, professeur à l' ESSEC

16h30 - 17h

Synthèse des travaux :
Muriel Chagny,
*Professeur des Universités en droit privé et sciences criminelles
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yveline*